2nde OPTIQUE

Matériel pour toutes les matières

o Agenda
o Une trousse avec le contenu traditionnel
o Une règle graduée de 30 cm
o Une paire de ciseaux
o Colle en bâton de préférence
o Surligneurs (4 couleurs minimum)
o Un set avec une équerre à 45°+ une équerre à 30°/60(le coté de l'angle droit doit mesurer » 20cm) + un rapporteur (gradué seulement en degrés)

Français

o 1 cahier grand format 24x32 – 96 pages

Co-intervention Français

o 1 porte documents de 40 vues

Histoire - Géographie – EMC

o 1 cahier grand format 24x32 – 96 pages

Mathématiques - Sciences Physiques – Co-intervention

o 2 Classeurs rigides
o 1 jeu de 6 intercalaires
o Pochettes plastiques
o Feuilles à petits carreaux
o Calculatrice (GRAPH 35+) Voir achat groupé
o Compas
o Portes mines

Prévention Santé Environnement

o 1 porte-vues de 100 vues
o Quelques feuilles

Anglais

o 1 porte documents de 60 vues
o 1 crayon
o 1 gomme
o 1 jeu de fluos

Technologie
o Classeur A4 – 4 anneaux – Dos 20 mm (petite épaisseur)
o Feuilles (petits carreaux)

Analyse de la vision
o Classeur A4 – 4 anneaux – Dos 20 mm (petite épaisseur)
o Feuilles (grands carreaux)

Optique Géométrique
o règle rigide au minimum de 20 cm
o équerre
o compas
o rapporteur
o critérium avec mines 0.7 mm HB
o gomme obligatoirement blanche
o stylos billes ou feutres fins 0.4 mm (au minimum bleu, vert, rouge, noir)
o 1 cahier petits carreaux format A4, sans spirales, 96 pages.
o 1 trace cercles (pairs, impairs, les deux, peu importe)
o 1 chemise à élastiques 3 rabats

Travaux pratiques (Atelier)
o 1 porte documents de 40 vues
o Blouse : achat réalisé auprès de l'école
o 1 cadenas à clés (prévoir un double pour l'enseignant)
o *Mallette d'outils d'opticien : fournie et prêtée par l'école. (Un inventaire est réalisé en début et en fin d'année. Tout outil manquant ou détérioré sera facturé à l'élève)*

Tenue professionnelle
Une journée par semaine, nous demandons aux élèves de venir en tenue dite professionnelle, qui soit confortable. Au choix :

o Pour les garçons : chemise ou polo, avec ou sans veste, pantalon uni foncé, chaussures type chaussures de ville, mocassins, derbies, etc…

o Pour les filles : combinaison, top, tunique, chemisier, pantalon, jupe (minimum en-dessous des genoux), chaussures types escarpins, Salomé, mocassins, bottines, derbies, ballerines, etc…

Ne sont PAS autorisés : les pantalons en jean (sauf noir uni sans trous) les shorts, les bermudas, les survêtements, les baskets de tout type.

La tenue professionnelle a lieu 1 fois par semaine et doit être portée dès la 1ère heure de cours de la journée jusqu'à la dernière heure de cours. Les élèves n'ont pas le droit de changer leurs chaussures et vêtements pendant cette journée.